

Demandes d'octroi de permis concernant la durée du travail

Permis de travail de nuit (Art. 17 LTr)

- 04-3808 / 101419
Atar Roto Presse SA, 1242 Satigny
Impression offset (5 groupes, 5 couleurs)
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
4 A
11.01.2004–11.01.2007 (Renouvellement)

Permis de travail de nuit (sans alternance) (Art. 17 Ltr)

- 04-3805 / 102094
Gefco (Suisse) SA, 2916 Fahy
stockage, transport
besoins spéciaux de consommation
5 A
01.01.2004–31.12.2004 (Nouveau permis)

(A = adultes, J = jeunes gens)

Voies de droit

Toute personne touchée dans ses droits ou ses obligations par l'octroi d'un permis concernant la durée du travail et ayant qualité pour recourir contre une telle décision peut, dans les dix jours à compter de la présente publication, consulter le dossier, sur rendez-vous, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie, Direction du travail, Conditions de travail, Effingerstrasse 31, 3003 Berne, (téléphone 031 322 29 45/29 50).

27 janvier 2004

Secrétariat d'Etat à l'économie:
Direction du travail